

L'Alliance Nationale

Organe de la Société de secours mutuels "L'Alliance Nationale"

"VINCIT CONCORDIA FRATRUM."

Vol. III, No 1.

Montréal, Janvier 1897.

50 cts par an.

Mgr Edouard Charles Fabre

ARCHEVÊQUE DE MONTRÉAL.

Tous les membres de l'Alliance Nationale ressentiront comme nous la perte cruelle que notre société vient d'éprouver.

Notre Illustre Archevêque, notre vénéré Pasteur, notre regretté Président-Général Honoraire vient de s'éteindre doucement laissant pour le pleurer des milliers de catholiques qui ne cessent de chérir sa mémoire.

Un courant de sympathie et de regrets n'a cessé de se manifester depuis cette mort qui a plongé tout le monde dans un deuil profond.

Des fidèles de toutes les croyances religieuses "ont témoigné de l'estime générale dont était entouré Mgr Fabre, et de l'amitié qu'il avait su se conquérir dans tous les cercles par son esprit de conciliation, son amour de la paix, sa droiture de vues, sa charité sans bornes. Aussi est-ce avec une satisfaction bien grande que nous avons vu les ministres des différents cultes protestants de cette ville, mêler leur douleur à celle des catholiques. Ce mouvement spontané de sympathie de nos concitoyens professant d'autres croyances que les nôtres ne peut que produire d'heureux résultats au sein de notre population."

Nous étions légitimement fiers de l'avoir pour guide.

Sous son auguste patronage nous avons combattu les bons combats et bien souvent notre Conseil-Général lui a dit notre reconnaissance à tous, et l'a assuré de notre respectueux dévouement, mais qui lui dira notre douleur maintenant ?

Sans doute, du haut du ciel il nous entendra et continuera à veiller sur l'œuvre qu'il lui avait plu de bénir et de protéger dès ses débuts.

DE LA SOCIÉTÉ DE SECOURS MUTUELS
L'ALLIANCE NATIONALE
SANTÉ

Salut à la Nouvelle Année

Encore un an de plus qui s'efface et retombe
 Dans ce gouffre sans fond qu'on nomme le passé,
 Encore un pas que fait le siècle vers sa tombe,
 Sur la route où déjà six mille ans ont passé !

Qui donc pousse en avant ce cortège d'années,
 Qui les emporte ainsi ? Pauvres filles du Temps,
 Elles s'en vont soudain com me des fleurs fanées
 Et, mourant en hiver, ne vivent qu'un printemps !

Mais si vous les couchez dans leur cercueil immense,
 Vous en créez aussi de nouvelles, Seigneur.
 Lorsque l'une est passée, une autre recommence ;
 L'une meurt aujourd'hui, demain naîtra sa sœur.

Salut à ce berceau ! Salut à cette année
 Qui se lève à son tour sur l'éternel chemin,
 Et, vierge encor de mal, et d'espoir couronnée,
 Escortée en souriant les pas du genre humain !

Puisse-t-elle être heureuse ! d'abord pour la France,
 Pour la fière vaincue, au grand cœur attristé ;
 Et pour toute misère, et pour toute souffrance,
 Pour tous tes nourrissons, ô mère, ô Charité !

Pour le cher enfant blond, voyageur qu'on envie,
 Pour le vieillard pensif, voyageur que l'en plaint,
 Car l'un marche à la mort et l'autre vers la vie,
 Flambeau qui va briller et flambeau qui s'éteint ;

Pour la vierge aux beaux yeux, figure de madone,
 Qu'on adore tout bas comme une majesté,
 Car on sent qu'elle est reine et porte une couronne
 Faites de ces deux fleurs : innocence et beauté ;

Pour les pauvres amants qui dans l'exil se meurent,
 Qui par fidélité dédaignent le plaisir,
 Et croyant, malgré tout, aux amours qui demeurent,
 D'une bouche adorée ont l'unique désir ;

Pour l'âpre travailleur qui se courbe sans trêve,
 Ici, sur une enclume, et là sur un sillon ;
 Pour le soldat qui lutte et le penseur qui rêve,
 L'un ayant la valeur. l'autre ayant le rayon ;

Pour ceux qui dans leur cœur m'ont donné quelque
 Et de mon lourd fardeau soutenant la moitié, [place,
 Veulent bien me prêter, lorsque mon âme est lasse
 Bienfaiteurs, leur appui, frères, leur amitié ;

Et pour Elle, mon Dieu, pour Elle, doux visage,
 Doux être féminin au sourire vainqueur,
 Dont j'aperçois toujours la radieuse image [cœur !
 Quand, le front dans mes mains, je regarde en mon

La Mutualité et l'Alliance Nationale

Discours lu devant le Cercle St-Pierre, No 8, par M. le Dr A. F. Jeannotte, médecin-examinateur de ce Cercle et membre du Bureau Médical de l'Alliance Nationale.

En lisant la constitution de l'Alliance Nationale, je n'ai pu m'empêcher d'admirer l'œuvre de la mutualité appliquée au bien, et j'ai décidé d'en étudier un peu les effets. Or, je dois vous avouer que, tout en étant membre participant, plus ou moins actif, de différentes sociétés, depuis plusieurs années, je ne m'étais jamais rendu un compte exact du bien que peut opérer un corps social, travaillant à procurer le bonheur moral et national à ses membres.

J'ai trouvé cette étude si profitable, que j'ai cru devoir solliciter votre bienveillante attention, pour vous communiquer le fruit de mes travaux, espérant que vous pourriez en tirer bénéfice.

D'abord qu'est-ce que la mutualité ? C'est l'union libre et désintéressée de plusieurs individus, ayant pour objet le bien commun, et produisant, par la solidarité de leurs œuvres, un profit particulier et réciproque.

Des associations mutuelles ont existé de tout temps, et dans tous les pays, je n'entreprendrai pas ici de vous les détailler, ce serait une digression longue et peu utile au sujet qui nous occupe. Qu'il me suffise de vous dire que toutes ont eu un but déterminé, mais que plusieurs ont erré, soit dans le but poursuivi, soit dans les moyens employés pour l'atteindre. De ce nombre sont les *Sociétés Secrètes* défendues par l'Eglise, et certaines sociétés ouvrières qui, sous prétexte d'améliorer la condition de l'ouvrier, soulèvent les masses, essayent de bouleverser l'ordre établi par la Providence, et sèment la discorde et le trouble, au sein de la société et des individus. La mutualité, dont je veux vous entretenir, a aussi son but déterminé, mais ce but est grand, noble et généreux ; ce but tend à instruire l'homme, secourir la famille et protéger la société. Vous avez déjà compris qu'il s'agit de nos associations de bienfaisance catholiques, qui toutes, par des moyens un peu différents, rivalisent de zèle et de dévouement, pour procurer le bien-être à leurs membres. Nous devons donc payer un tribut d'éloges et de reconnaissance aux fondateurs de ces diverses associations. Poussés par un sentiment humanitaire et chrétien, ces braves citoyens ont pris un temps précieux consacré à leurs affaires personnelles, pour travailler au succès d'une œuvre, dont les bienfaits devaient jaillir sur la société et sur la famille. Leurs forces physiques, leur intelligence et leur bourse sont la base sur laquelle s'est élevé l'édifice, et grâce à la persévérance de ces hommes de bien, auxquels se sont joint d'autres mutualistes distingués, cet édifice continue de grandir à un tel point que, dans un temps plus ou moins rapproché, il abritera toute la nation canadienne-française.

D'ailleurs, on ne peut s'étonner du progrès de ces sociétés, quand on considère les avantages nombreux et précieux qu'elles offrent à leurs adhérents. Ces avantages sont de trois ordres : ordre matériel, ordre intellectuel et ordre moral.

Le plus frappant, le plus tangible est l'ordre matériel ; en effet, nous avons tous été témoins des secours pécuniaires apportés aux malades, aux veuves et aux orphelins par la confraternité. Quoi de plus consolant, pour celui que la maladie a cloué sur un lit de souffrances, que la pensée d'avoir mis sa famille, par des sages épargnes, dans une société de secours mutuels,

EMILE TROLLET.

à l'abri des privations et de la faim. Sa douleur est atténuée par la main fraternelle qui vient le faire bénéficier du fruit de sa sagesse. Le fantôme de la misère fuit sa maison pour aller se loger chez cet ouvrier imprévoyant, qui a dissipé, soit en luxe, soit en amusements, le superflu de son gain. Voyez cet homme atteint d'une maladie mortelle. Son bras, naguère si fort et ne craignant pas le travail, ne peut plus apporter la subsistance à la famille. Le remords du passé, la peine du présent, le souci de l'avenir aggravent son état et le portent bientôt au seuil de l'éternité. Il agonise, il meurt et il laisse une épouse éplorée, qui bien souvent est obligée de recourir à la charité publique pour élever ses chers petits enfants. Pauvre mère, qui devra user sa santé au soutien incomplet de ces êtres chéris. Pauvres orphelins qui devront subir la peine de la faute paternelle.

Mais changez le tableau, et regardez un sociétaire catholique sur le point d'être moissonné par la mort, et de rendre compte de ses actes à son Créateur. Voyez la satisfaction empreinte sur sa figure de moribond. Il jouit du résultat de sa sage prévoyance; et de même que sa maladie n'a pas ravi le bien-être à sa famille, de même sa mort ne produira pas chez elle le dénuement et la désolation. Au delà de la tombe, il continuera de fournir le pain à cette famille privée de son appui, et pourvoiera à l'éducation de ses enfants. En supposant que cet avantage fut le seul offert par nos sociétés de secours mutuels, je crois qu'il est plus que suffisant pour engager tous les citoyens à s'enrôler sous leur bannière, et à s'abriter sous leur manteau protecteur.

Mais nous l'avons vu, outre le côté matériel, il y en a encore deux autres, et le deuxième est le côté intellectuel que j'essayerai de vous représenter.

Un vieux proverbe dit que : Du choc des idées jaillit la lumière. N'est-ce pas ce qui arrive dans nos assemblées où chacun est appelé à verser son contingent de sciences et de connaissances utiles à l'amélioration des conditions individuelles et sociales. C'est un enseignement réciproque qui profite à tous et à chacun. C'est une école pratique où chacun va puiser à la source des opinions réunies. Et, c'est fort de ces opinions châtiées par une critique sage et raisonnée, que le sociétaire peut conduire sûrement sa barque à travers les écueils de la vie. C'est fort des principes droits et solides inculqués dans son esprit par la mutualité chrétienne et catholique, qu'il peut lutter contre l'erreur. Et, messieurs, de nos jours, nous avons grandement besoin de cette saine éducation, puisque nous sommes entourés, pressés par des hommes sans principes et sans foi, qui cherchent à nous infuser leurs idées perverses et malsaines. Pour les combattre, il faut nous unir, il faut nous instruire et il faut améliorer nos mœurs. C'est cette dernière condition qui m'amène à vous parler du troisième ordre d'avantages de nos associations de bienfaisance; à l'ordre moral.

Sous ce rapport, l'association chrétienne et catholique est un phare lumineux dont les rayons s'étendent sur toutes les classes de la société, pour en chasser les ténébreux effets de l'immoralité. Nous devons admirer la prudence de nos dignes fondateurs, qui, par des règlements sages et sévères, ont décrété l'exclusion des vices dégradants et des défauts honteux, tendant à ravaler l'homme au niveau de la brute. Par là, ils ont produit des foyers de civilisation, de philanthropie et de charité chrétienne. Par là, ils ont fourni aux sociétaires l'occasion de vivre au contact du bien. Par là enfin, ils ont procuré aux citoyens le moyen de faire des hommes utiles à leurs semblables et à la société. En effet, messieurs, quel est celui d'entre nous qui

refuserait de tendre une main secourable au confrère qui glisse sur la pente du déshonneur, pour le ramener dans le sentier du devoir? Pas un, n'est-ce pas, non pas un qui ne serait prêt à faire des sacrifices pour secourir son confrère malheureux. Or, nous avons tous besoin, chacun dans notre sphère, de l'appui de nos semblables, et c'est en nous groupant autour du drapeau de nos sociétés de bienfaisances, que nous pourrions nous aider mutuellement, que nous réussirions à améliorer notre condition individuelle, à faire régner le bonheur dans nos familles, et à rendre la nation canadienne-française utile à son pays et à sa religion.

Messieurs, toutes les sociétés de bienfaisance marchent vers le même but, mais je crois que celle qui est appelée à jouer le plus grand rôle, et faire le plus de bien parmi les Canadiens et les Catholiques, c'est notre grande, belle et sublime association : l'Alliance Nationale, car elle répond à tous les besoins de notre nationalité et de notre religion. La devise qu'elle a placée en tête de ses Statuts est un gage assuré de ses succès. "Vincit concordia fratrum", des frères unis par le cœur et la volonté ne peuvent manquer de triompher de tous les obstacles. Oui, messieurs, tous les membres de l'Alliance Nationale sont des frères liés par le cœur et la volonté, et dont la pensée commune est de pratiquer la charité, développer l'éducation, propager la langue française et consolider nos institutions civiles et religieuses.

Afin de rendre ses efforts plus efficaces, la Société a institué des Cercles qui sont autant de petits parlements où les membres vont discuter les intérêts communs, resserrer les liens de l'amitié fraternelle, et s'aguerir pour surmonter les difficultés de la vie.

En faut-il d'avantage pour engager tous les Canadiens, désireux de conserver intactes les traditions de nos pères, de venir s'enrôler sous le drapeau de notre belle association? Travaillons donc à grossir nos rangs. Publiions les précieux avantages de l'Alliance Nationale, car si la société a marché, depuis sa fondation, à pas de géant dans la voie du progrès, il ne faut pas ralentir votre dévouement, et nous endormir sur nos lauriers. Il faut faire bénéficier nos amis des avantages dont nous jouissons, et nous aurons la satisfaction du devoir accompli.

Aux Maris

MÉDITATION SUR LES FEMMES.

Ne croyez pas qu'en prenant une femme vous prenez une esclave.

Ne croyez pas que votre femme n'est pas susceptible d'apprécier ce que vous faites pour elle, le mariage n'a pas changé sa nature, il n'a que changé sa position vis-à-vis de vous.

Ne vous croyez pas dispensé d'avoir pour elle les attentions que les gens polis ont les uns pour les autres. Elle saura les apprécier tout comme une autre femme.

Ne soyez pas grondeur et grossier dans votre ménage, il est tout probable que vous en seriez encore à poser vous-mêmes les boutons de vos chemises si vous étiez célibataires.

Ne donnez pas à penser que votre femme est une dépense onéreuse, en lui donnant de mauvaise grâce ce dont elle a besoin. Donnez-le lui gracieusement, comme avec plaisir. Elle sera contente et vous aussi.

Ne vous occupez pas des affaires de la maison, c'est elle que cela regarde. Vous n'avez pas plus le droit d'aller voir à la cuisine que votre femme n'a le droit d'aller à votre bureau et commander vos employés.

Ne lui reprochez pas les extravagances de sa toilette avant d'avoir cessé de gaspiller votre argent en tabac, en cigares, ou whisky.

Ne laissez pas, par économie, votre femme à la maison y bercant les enfants tandis que vous allez au théâtre ou que vous dépensez une piastre pour jouer au billard.

Ne prenez pas votre souper à la course pour vous sauver ensuite, afin d'aller vous amuser loin de votre femme. Avant votre mariage, vous auriez voulu passer toutes vos soirées avec elle.

Ne restez pas dehors jusqu'à minuit à flâner ou à jouer tandis que votre femme est à la maison songeant à votre négligence et à son désappointement.

Ne croyez pas que la femme que vous avez promis d'aimer, de chérir et de protéger, est devenue votre servante par son contrat de mariage.

Ne croyez pas que sa nourriture et son habillement soient une compensation suffisante pour ce que votre femme fait pour vous.

Ne vous attendez pas à ce que votre femme vous aime et vous honore si vous vous en rendez indigne.

Ne vantez pas votre femme en public ; ne la maltraitez pas quand vous êtes seul avec elle.

Ne vous étonnez pas si votre femme perd sa gaieté, lorsqu'elle travaille du matin au soir pour assurer le bien être d'un égoïste qui ne sait pas l'apprécier.

La Justice !

Voici l'histoire d'un procès rapportée comme authentique par un journal russe et qui fait le pendant de la fable de l'huître et des plaideurs.

Une ville de Pologne. Deux personnes se présentent devant la cour. Objet du procès :

un parapluie qui a été laissé dans un restaurant. Chacune des deux parties fournit les preuves que le parapluie est à elle. Le juge, ne pouvant imiter la sagesse de Salomon et couper le parapluie en deux, remet son jugement à huitaine. Pendant l'intervalle, le parapluie en litige reste dans son cabinet. En s'en allant un jour, il se trouve qu'il pleut. Il se sert du parapluie, va au restaurant, dépose le parapluie dans le porte-parapluie et dîne. Au moment de s'en aller, il trouve que le parapluie a disparu. Il en achète un autre qu'il dépose dans son cabinet. Le jour du jugement arrive. Les plaideurs arrivent aussi, mais quand on leur présente le parapluie, aucun des deux ne peut le reconnaître pour sien. Alors le tribunal les condamne tous deux à l'amende pour avoir invoqué, à la légère, l'aide de la justice, et ils quittent la cour les mains vides et renvoyés dos à dos.

Singulière propriété d'un nombre

Le nombre 142,857 a une curieuse propriété, celle, étant multiplié successivement par tous les chiffres de 1 à 6, de donner des produits dont tous les chiffres sont les mêmes et placés dans le même ordre en permutation circulaire.

Voici les six produits successifs :

Multiplicateur	1	produit	142,857
—	2	—	285,714
—	3	—	428,571
—	4	—	571,428
—	5	—	714,285
—	6	—	857,142

Comme on le voit, ces produits sont formés de six chiffres qui composent le nombre 142,857, et ces chiffres n'abandonnent pas leur position d'ordre. Ils subissent seulement une évolution qui change leur valeur.

Maintenant, si vous parcourez du haut en bas les colonnes ci-dessus, vous y retrouverez encore dans chacune les six chiffres qui, additionnés, font 27. Multipliez le nombre par 7 et vous aurez pour produit 999,999— dont l'addition forme deux fois 27.

A une âme forte il faut un corps robuste, comme à l'ardent cavalier un bon cheval.

HENRI REGNAULT.

Tableau d'Honneur

En compulsant la liste des membres de l'Alliance Nationale, nous avons constaté avec plaisir qu'un grand nombre d'hommes éminents appartenant aux deux partis politiques qui luttent l'un contre l'autre, dans cette province, étaient rangés sous notre bannière de paix, étaient frères en la bien-faisance, et c'est avec un légitime orgueil que nous livrons leurs noms à nos lecteurs afin que ceux-ci se réjouissent avec nous :

Sir J. A. Chapleau, lieutenant-gouverneur de la province de Québec.

Honorable C. A. Geoffron, M.P.
 Honorable P. E. Leblanc, M.A.L.
 Honorable C. Fitzpatrick, M.P.
 Honorable A. C. P. R. Landry, Sén.
 Honorable T. Berthiaume, M.C.L.
 M. R. Préfontaine, M.P.
 M. F. X. Lemieux, M.P.
 M. J. G. H. Bergeron, M.P.
 M. L. A. Turgeon, M.A.L.
 M. H. Cholette, M.A.L.
 M. P. A. Choquette, M.P.
 M. U. Tétrault, M.A.L.
 M. F. G. U. Dechêne, M.A.L.
 M. L. A. Chauvin, M.P.
 M. J. A. C. Madore, M.P.
 M. Frs Martineau, M.A.L.
 M. O. E. Talbot, M.P.
 M. O. M. Augé, M.A.L.
 M. E. H. Bisson, M.A.L.
 M. D. Parizeau, M.A.L.
 M. J. H. N. Bourassa, M.P.
 M. L. Lacouture, M.A.L.
 M. J. E. Girouard, M.A.L.
 M. T. E. Normand, M.A.L.
 M. M. McDonald, M.A.L.
 M. F. D. Monk, M.P.
 Etc., etc., etc.

Mais, combien longue serait cette énumération si nous ajoutions les noms des membres distingués des professions libérales, des financiers, des manufacturiers, des marchands, etc.

N'est-ce pas un indice que nous sommes dans la bonne voie ? N'est-ce pas la preuve que notre association est fondée sur des bases solides ?

L'homme d'esprit comprends le mieux combien il lui en manque.

THÉODORE CAHU.

Pages d'Aujourd'hui

LA MARCHÉ AU DÉSERT.

Nous extrayons du livre plein de couleur : *Le Désert*, de M. Pierre Loti, le fragment suivant qui donne une idée des études recueillies sur le chemin de Jérusalem par l'auteur de *Pêcheurs d'Islande* et de *Mon frère Yves*.

Cheminer, cheminer des heures dans les plaines sous le soleil brûlant et sous le vent glacé, écrasant toujours les pâles plantes embaumées.

Le désert, monotone comme la mer, est changeant comme elle. Avant-hier, c'étaient les granits géants ; hier les sables plats, et aujourd'hui nous entrons dans la contrée des pierres meulières qui créent autour de nous des surprises nouvelles, des aspects encore jamais vus. Devant nous vient de s'ouvrir un lugubre dédale de vallées faites de ces pierres-là, jaunâtres ou blanches ; leurs parois, stratifiées horizontalement, donnent l'illusion de murailles aux assises régulières, bâties de main d'homme. On croit circuler au milieu de cités détruites, passer dans des rues de géants, entre des ruines de palais et de citadelles. Les constructions, par couches superposées, sont toujours plus hautes, toujours plus surhumaines, affectent des formes de temples, de pyramides, de colonnades, ou de grandes tours solitaires. Et la mort est là partout, la mort souveraine, avec son effroi et son silence...

De temps à autre, nos chameliers chantent, — sortes de cris tristes qui se traînent en modulations descendantes, pour finir en plainte. Et, comme toujours, leurs voix éveillent des vibrations dans ce monde de pierres desséchées, de longs échos inattendus dans ce néant sonore.

Les plantes qui dominent ici et dont le parfum emplit l'air sont presque incolores, à peine plus vertes que les pierres voisines ; elles sentent comme les pommes reinettes au soleil, avec quelque chose de plus violent et de plus poivré. Des gazelles, sans doute, viennent de loin les brouter, car, sur le sable, voici des empreintes de sabots très fins, — très espacés aussi, comme en laisserait le passage de bêtes courant par bonds, brûlant le sol dans une fuite rapide... Et tout à coup, là-haut, les gazelles apparaissent, détalant comme le vent sur la cime d'un des fantastiques remparts ! — et aussitôt perdues, dans les lointains aux éblouissantes blancheurs...

Après la halte méridienne, quand nous avons dormi sur le sable violemment parfumé, la tête cachée sous nos burnous blancs, le réveil amène en nous une sorte d'angoisse du désert que nous avions à peine connue jusqu'à ce jour.

Et cette angoisse va croissant l'après-midi, tandis que nos dromadaires continuent de cheminer en nous berçant, dans ces mêmes vallées toujours plus sinistres, aux aspects de ruines trop farouches et trop grandes. C'est quelque chose d'indéfinissable, une nostalgie d'ailleurs, sans doute, un regret pour ce printemps que nous perdons ici et qui, dans d'autres pays, amène des verdure et des fleurs. Ici, rien, jamais ; c'est une partie maudite de la terre qui voudrait demeurer impénétrée et où l'homme ne devrait pas venir... Et, à la merci de ces Bédouins qui nous mènent, nous nous enfonçons là dedans, toujours plus loin, dans tout un inconnu qui va s'assombrissant malgré le lourd soleil et où semblent couvrir on ne sait quelles muettes menaces de destruction...

PIERRE LOTI.

Les Devoirs des Parents

Sans le père et sans la mère, que deviendraient les faibles créatures qui tiennent d'eux l'existence ? La mère leur doit son lait et les soins assidus et le dévouement infatigable d'où dépend leur conservation dans les premières années. Le père leur doit, avec sa tendresse et protection vigilante, le pain et le vêtement. Il doit pourvoir à tous leurs besoins jusqu'à ce qu'ils puissent y pourvoir eux-mêmes.

Or, comment y pourvoira-t-il, s'il s'abandonne à l'oisiveté, ou si, dominé par ses convoitises, il dissipe pour les satisfaire le produit journalier de son travail ?

Celui que l'habitude et la passion entraînent à de pareils désordres, qu'est-il, sinon le meurtrier des siens ? Savez-vous ce qu'il boit dans ce verre qui vacille en sa main tremblante d'ivresse ? Il boit les larmes, le sang, la vie de sa femme et de ses enfants.

Les animaux s'oublient eux-mêmes pour ne songer qu'à leurs petits : voudriez-vous descendre dans l'abrutissement plus bas que les bêtes des forêts ?

Quand vos enfants auront reçu de vous la nourriture du corps, ne croyez pas avoir

rempli tous vos devoirs envers eux. Vous avez à en faire des hommes ; et qu'est-ce que l'homme, si ce n'est un être religieux, moral et intelligent ? Qu'ils apprennent donc de vous à discerner le bien du mal, à aimer l'un et à l'accomplir, à fuir l'autre et à le détester.

Reprenez-les de leurs fautes, mais sans colère ni violence brutale, avec une fermeté affectueuse et calme. Qu'ils ne trouvent, par vos soins, qu'amertume sur la route du vice.

Cultivez dès le plus jeune âge et développez en eux les instincts élevés de notre nature, sur lesquels se fonde l'existence sociale, le sentiment de la justice et de l'ordre, de la commisération et de la charité.

L'enseignement donné sur les genoux d'une mère et les leçons paternelles, confondus avec les souvenirs pieux et doux du foyer domestique, ne s'effacent jamais de l'âme entièrement.

Et ne vous figurez pas que les discours soient tout : les discours ne sont rien sans l'exemple. Quels que soient vos conseils et vos exhortations, ils demeureront stériles si vos œuvres n'y répondent.

Vos enfants seront tels que vous, corrompus ou vertueux, selon que vous serez vous-mêmes vertueux ou corrompus.

Comment seraient-ils, probes compatissants, humains, si vous manquez de probité, si vous êtes sans entrailles pour vos frères ? Comment réprimerait-ils leurs appétits grossiers, s'ils vous voient livrés à l'intempérance ? Comment conserveraient-ils leur innocence native, si vous ne craignez point de blesser devant eux la pudeur par des actes indécents ou par d'obscènes paroles ?

Vous êtes le modèle vivant sur lequel, se formera leur nature flexible. Il dépend de vous de faire d'eux ou des hommes ou des brutes.

Patriotisme et protestantisme

Comme quelqu'un nous reprochait dernièrement d'avoir fait œuvre de mauvais patriotisme en empêchant les personnes parlant la langue française et professant la religion protestante de faire partie de notre société, nous croyons devoir lui répondre par cet article que publiait naguère un de nos amis sous le pseudonyme de Ed. Blondel :

"Tout d'abord admettons que si nous sommes aujourd'hui deux millions de Cana-

diens-français, si l'ennemi de notre race n'est pas sans compter avec nous, nous le devons à la conservation de notre langue et de notre religion. Ces liens moraux sont les preuves de notre existence et ils sont nécessaires tous deux.

“ N'est-il pas vrai que le jour où nous serons plus catholiques, nous serons bien près de disparaître, car la langue seule ne sera pas un lien suffisant ? ”

“ Quelques sceptiques souriront peut-être en lisant ce qui précède, mais nous les prions de juger impartialement et d'étudier les faits. ”

“ Pour cela, il suffit de prendre l'histoire et de suivre la marche de notre race à travers les années écoulées depuis la cession du Canada. Nos incrédules verront bien que le peuple sans instruction a conservé sa langue grâce à ses prêtres qui lui ont enseigné l'évangile en français. L'église devint alors l'école de notre petit peuple et le ministre de Dieu son instituteur. ”

“ Aucun laïque n'aurait pu en arriver là parceque les moyens lui auraient manqué. ”

“ La religion catholique ayant aidé à la conservation de notre langue, ne peut-on pas dire que la religion protestante aurait pu et et pourrait encore faire de même ? ”

“ Non, et pour une raison bien simple, parceque c'est la religion des vainqueurs. ”

“ Observez, et vous vous convaincrez que le protestantisme mène infailliblement à l'anglicisation pour les raisons suivantes :

1o Parceque si nous étions protestants, il n'y aurait plus d'empêchements aux mariages mixtes, or ces mariages sont la ruine de notre nationalité.

2o Parceque la religion étant la même nous serions portés à nous rapprocher encore plus des Anglais, or un trop grand rapprochement nous serait fatal.

3o Parceque dans toute l'Amérique, on voit que les Canadiens protestants, les Allemands protestants et les autres nationalités s'anglicisent plus vite que celles qui sont catholiques.

4o Parcequ'il n'y a que les divergences d'opinion religieuse qui puissent empêcher deux peuples, vivant côte à côte, de se mêler ou prévenir l'engloutissement du plus petit par le plus grand.

“ Allons ! n'est-ce pas suffisant pour conclure que le Canadien-français ne doit jamais pactiser avec le protestantisme s'il veut rester patriote ? ”

Pages d'hier

LE CLAVECIN

Avez-vous jamais entendu, dans quelque château de province, un clavecin du dernier siècle se réveiller à l'appel d'une main curieuse et savante, et reprendre en sourdine une ariette de Rameau ou une sonate de Philidor ? Le son est fêlé, la touche engourdie ; il manque des notes, ça et là, à cette lyre surannée, comme il manque des dents à la bouche des vieillards ; mais que sa faiblesse même est vénérable et touchante ! Vous diriez qu'une âme d'aïeule, enfermée dans l'instrument centenaire, vous raconte, avec un doux radotage, les histoires et les refrains d'autrefois. Je ne sais rien de pénétrant, comme cette voix sonore et cassée des vieux claviers. Pour peu que vous l'entendiez dans des circonstances favorables d'illusion et de rêverie, le soir, par exemple, avant qu'on ait allumé les bougies, à l'heure où le salon se décolore et se revêt de brunes demi-teintes, elle évoquera devant vous les ombres familières dont elle a jadis accompagné le chant, marqué la danse, bercé les rêves. Une forme blanche et poudrée viendra s'asseoir devant l'instrument défunt et tournera par instants vers vous sa tête mollement fanée de rose antique et de fillette séculaire. Peu à peu le sortilège opérera ; la lyre morte appellera et groupera autour d'elle tous ceux qu'elle a émus et charmés pendant sa vie musicale. Le salon se remplira de personnages de tapisseries et de vieux portraits : douairières en robe feuille-sèche, grands-parents vêtus de noir, frères au service du roi, serrés dans leurs habits d'officiers, jeunes sœurs croisant leurs petites mains gantées de mitaines, tout cela tremblant, vague, effacé, flottant à l'état d'ombres dans un pâle clair-obscur ; mais la douce vision, le calme tableau, l'innocente magie ! et que vous seriez charmé d'engager un dialogue des morts à la manière de Fénelon et de Fontenelle, avec ces mânes de l'Elysée des vieilles familles et des vieux foyers d'autrefois.

PAUL DE SAINT-VICTOR.

Le génie ne doit obéir qu'à ses propres lois, et la gloire n'appartient qu'aux esprits originaux.

CALDERON.

L'Alliance Nationale

PUBLIÉ PAR

LA SOCIÉTÉ DE SECOURS MUTUELS
L' "ALLIANCE NATIONALE"

A MONTREAL

76 Rue St-Jacques

B. P. Boîte 2172

MONTREAL, JANVIER 1897

AVIS

1o Les secrétaires doivent nous transmettre la liste d'adresse des membres de leurs cercles, en y inscrivant les noms par ordre alphabétique, s'ils ne l'ont pas déjà fait. De même pour les additions et corrections à y faire; indiquant dans ce dernier cas, l'adresse précédente et la nouvelle adresse.

2o Les cercles qui ont élu de nouveaux trésoriers ou sec.-financiers, doivent nous faire parvenir *immédiatement* les actes de cautionnement de ces officiers. (Art. 142, 145, 163 et 164, et Formule No 14).

3o. Les contributions doivent être payées *avant le 1er jour* du mois pour lequel elles sont dues;—un membre est suspendu, s'il a négligé de s'acquitter pendant deux mois.—Il peut être réintégré sans aucun frais dans les 30 premiers jours de sa suspension en s'acquittant et produisant une demande selon la formule No 9. Ce délai écoulé, il lui faut subir l'examen médical. (Art. 355, 356, etc.)

4o Les chèques transmis au Sec.-Gén. doivent être faits payables à "l'ordre de la Banque Jacques-Cartier, pour dépôt au crédit de l'Alliance Nationale." (Art. 218.)

5o Les sec.-financiers ne peuvent pas nous transmettre d'acomptes sur le montant des contributions dues par un membre. La remise doit comprendre l'arriéré de contribution et *celle du mois courant*. (Art. 196).

Ici et là

Janvier 1897. Que vais-je faire cette année pour l'Alliance?

Puisse cette année être heureuse et prospère pour notre belle Société.

Allons-nous doubler le nombre de nos sociétaires cette année? Si nous le voulons nous le pouvons.

Depuis combien de temps faites-vous partie de l'Alliance Nationale? Avez-vous présenté un membre?

Commencez bien et ayez la volonté de continuer à faire bien. L'Alliance a besoin de sociétaires qui persistent jusqu'au bout dans leurs bonnes résolutions.

Nous avons remarqué moins d'installations publiques cette année que l'an dernier; c'est pourtant un excellent moyen de propagande qu'il importe de ne pas négliger.

Cette année devrait nous voir faire un pas de plus vers le progrès. Nous avons beaucoup plus d'expérience. Nos erreurs doivent nous profiter aussi bien que nos succès.

Salut aux nouveaux officiers! Nous leur offrons nos félicitations et ces conseils: Soyez actifs, soyez dévoués, soyez ardents. Si vous êtes ainsi, le succès frappera à votre porte.

Chaque cercle devrait avoir sa carte dans cette revue. La modique somme de deux dollars qu'il nous donnerait nous permettrait de faire de nouvelles améliorations et de rendre au centuple ce que nous aurions reçu.

Rappelez-vous que l'Alliance Nationale est une société qui a pour but la fraternité ainsi que la bienfaisance. C'est pourquoi nous espérons que les sociétaires qui annoncent dans cette revue seront encouragés par leurs confrères.

Nous attirons l'attention de nos lecteurs sur le discours de M. le Dr A. F. Jeannotte, que nous publions dans une autre colonne. Ils y trouveront exposées d'une manière précise des idées saines et profitables sur la mutualité et ses avantages.

Nous offrons nos sincères remerciements aux officiers sortant de charge, mais après avoir été à l'honneur ils ne doivent pas s'endormir dans l'inaction. Ils doivent aider leurs successeurs, les faire bénéficier de leur expérience et travailler activement dans les intérêts du cercle comme auparavant.

Un officier d'une société sœur vient d'imaginer le plan suivant pour ranimer l'intérêt dans son association et lui gagner des membres: Chaque cercle ou cercle nomme un confrère que nous pourrions appeler zéléteur, pour chaque groupe de dix membres

qu'il y a dans le cercle. Ce zélateur a pour devoir de se rendre auprès des membres dont il a charge, de leur persuader d'assister à la prochaine assemblée et, si possible, de présenter une demande d'admission.

Le plan est simple et nouveau, chaque cercle de l'Alliance peut en faire l'épreuve sans qu'il en coûte et s'il est franchement mis à exécution, les résultats devaient être consolants. Essayez-le.

**

Vous voulez savoir ce que c'est qu'un membre modèle? Eh, bien! voici: Il est au courant de tout ce qui concerne l'Alliance en général et connaît par cœur les différents taux d'assurance et les bénéfices qui en dérivent. Il est également au courant de tout ce qui concerne les autres sociétés fraternelles, dans le but de se mettre en défense contre toute attaque; mais il n'offense jamais son adversaire en lui disant certaines vérités. Il assiste à toutes les séances de son cercle et est toujours prêt d'accepter n'importe quelle charge, lorsque c'en est le désir de ses confrères. Il ne laisse jamais passer l'occasion de parler de l'Alliance à ses amis et connaissances et il fait toujours entrer dans son cercle que des personnes dont il n'aura point un jour ou l'autre à rougir.

Nos compatriotes des Etats-Unis et les Sociétés de Bienfaisance

Une des lois de l'Etat du Massachusetts qui régit les associations de secours mutuels oblige le département des assurances de l'Etat de faire cesser les opérations de ces sociétés lorsque le nombre de leurs membres est au-dessous de cent. Conformément à ce qui précède, le commissaire Merrill a obtenu de la Cour Suprême, à Boston, le pouvoir d'ordonner la dissolution immédiate des sociétés ci-après énumérées: Société de Secours Mutuels St-Joseph; Club Lafayette; Supreme Lodge Ancient Order of Columbus; Société Saint-Jean-Baptiste; Kurland Brotherhood; Elm Mutual Benefit Society; Supreme Assembly of the Order of the Sons and Daughters of the Maritime Provinces; Supreme Temple of the Independent Chevaliers and Ladies of Industry; Supreme Lodge Chevaliers of Pythias.

En présence de ces faits, nous ne pouvons que répéter ce que nous avons dit plusieurs fois: il est temps pour nos compatriotes, demeurant dans la République voisine, de se réunir en masse compacte et former une

seule et puissante association, ou, ce qui serait peut-être mieux, joindre une association canadienne-française, qui irait s'implanter là-bas et leur fournirait toutes les garanties nécessaires.

Comment ruiner un Cercle

Dans toutes les sociétés de bienfaisance et de secours mutuels, il se rencontre certains membres qui sont toujours mécontents, cherchent des défauts où il n'y en a pas, critiquent tout ce qui se fait, en un mot, font tout en leur pouvoir pour détruire la confiance de leurs confrères et pour discréditer leur association.

Mais, cette classe d'individus ne sait peut-être pas tout ce qu'elle peut faire pour ruiner un Cercle? Dans ce cas nous lui donnons gratuitement les conseils suivants:

Pour ruiner un Cercle il faut suivre ce programme:

- 1° Assister aux assemblées aussi rarement que possible;
- 2° Quand vous y assistez, ne jamais rien dire dans l'intérêt du Cercle;
- 3° Trouver tous les défauts possibles aux confrères qui sont présents;
- 4° Le soir de l'assemblée régulière, aller flaner par les rues et les places publiques;
- 5° Faites en sorte que votre conduite dans les rues soit une disgrâce pour votre société;
- 6° Si jamais vous adressez la parole dans votre Cercle, le faire d'un ton tranchant, haineux, sarcastique;
- 7° Au lieu de promouvoir l'union, la fraternité, la protection, tâchez d'introduire la malice, la haine, la fausseté;
- 8° Entrez dans un Cercle pour ses bénéfices pécuniaires seulement, non pas pour développer vos qualités morales;
- 9° Lorsque vous assistez à une assemblée, pressez tout le monde afin que la besogne soit expédiée hâtivement. Cela vous permettra de partir plus tôt;
- 10° Ne visitez jamais les malades; ne secourez jamais ceux qui sont dans la détresse; n'assistez jamais aux funérailles d'un confrère; remplissez mal les clauses de l'engagement d'honneur auquel vous avez donné votre adhésion;
- 11° Ne lisez jamais un journal publié dans les intérêts de votre association;
- 12° Soyez un sociétaire égoïste, négligent, envieux, et si vous ne ruinez pas le Cercle auquel vous appartenez, ce ne sera pas de votre faute.

A TRAVERS LES CERCLES

ECHOS DU CERCLE JEANNE D'ARC

Montréal, 21 décembre 1896.

M. L. J. D. Papineau, Ecr.

Sec.-Général de l'Alliance Nationale,

Cher Monsieur,

Vous avez publié dans le dernier numéro de la Revue, une communication intéressante de M. J. T. O. Saucier, du Cercle de Maskinongé, dans laquelle ce monsieur invitait tous les Cercles de l'Alliance Nationale, à faire donner des conférences dans le but de rendre leurs séances plus intéressantes, d'attirer les membres en plus grand nombre et de remplir un des articles les plus importants, sinon le plus important du programme de notre association.

J'ai le plaisir de vous informer que le Cercle Jeanne d'Arc a pris une heureuse initiative à ce sujet et a inauguré une série de conférences au mois d'octobre par une brillante causerie de M. A. Monpetit sur la jeunesse catholique de France, et au mois de novembre dernier par un joli travail de M. Charles Mathieu, un de nos membres les plus dévoués et les plus capables. Artiste par nature, homme de goût et d'étude, initié par la pratique à tous les secrets de son art, M. Mathieu a su nous intéresser et en même temps nous être utile. Il nous a fait connaître et nous a donné l'historique des principaux genres en peinture.

Il nous a décrit en premier lieu la peinture à la cire, la plus ancienne de toutes, puis le fresque ou peinture à l'eau et ensuite la peinture à l'huile.

Pour illustrer sa conférence, il nous a cités les plus beaux travaux exécutés à Montréal dans ces différents genres : l'Eglise de Bonsecours peinte à la cire ; l'Eglise du Gesù, un des plus beaux fresques d'Amérique, et le petit sanctuaire de Notre-Dame de Lourdes, bijou par excellence, que la peinture et l'architecture se sont plu à embellir. M. Mathieu nous a promis de compléter son sujet par d'autres études de détails, qui ne seront pas moins intéressantes que la première, nous en avons l'assurance.

D'autres conférenciers sont venus s'inscrire à la suite de M. Mathieu, et pour compléter la liste d'études sur les beaux arts : MM. Huot et Chaussé sont mentionnés pour l'architecture ; M. Hamelin s'est inscrit pour la sculpture et le découpage ; M. Courtois, parlera de musique vocale ; M. Bourgeois et votre humble serviteur, parleront de musique instrumentale ; MM. Sauvageau et Lajeunesse nous parleront du commerce et de la finance ; MM. Brunel et Dépatie, de la banque ; MM. Denault et Morin, du journalisme ; MM. St-Germain et Lanctot, de l'imprimerie ; M. Victor Martineau, du droit civil ; M. le Dr Daigle, d'hygiène ; MM. Pilon et Fournier, d'organisation et de recrutement.

Cette dernière conférence ne sera pas la moins intéressante ni la moins utile, attendu qu'elle nous fera connaître les meilleurs moyens à prendre pour augmenter d'une manière rapide le nombre de nos membres.

M. le Secrétaire, comme il était aussi question dans cette lettre de l'organisation de séances publiques, littéraires et musicales, dans le but de faire une bonne propagande en faveur de notre association, je crois devoir vous mentionner que le Cercle Jeanne d'Arc a créé une section chorale qui compte déjà au-delà de trente voix et à la tête de laquelle se trouve notre habile et dévoué confrère M. Albert Bourgeois. Ce chœur sera appuyé et complété par un orchestre qui

comptera bientôt une vingtaine de musiciens déjà expérimentés et pouvant faire honneur à notre société. La section dramatique est à l'œuvre et nous aurons le plaisir de vous inviter prochainement à une soirée donnée par ces différentes sections qui en feront tous les frais et sauront s'en acquitter d'une manière convenable, nous l'espérons.

Je dois aussi vous mentionner que nous avons commencé à monter notre bibliothèque qui se compose actuellement, de un volume ! C'est peu, mais c'est un commencement, il en faut partout, et c'est un bon commencement, quand ce volume est un ouvrage canadien et qu'il nous parle de nos gloires nationales et religieuses.

Nous terminerons dans un avenir plus ou moins éloigné, ne pouvant encore en préciser la date, parce qu'il est impossible de tout faire en même temps, par l'organisation d'une section militaire qui sera la garde d'honneur de Jeanne d'Arc et de l'Alliance à celle-ci le veut bien ; cette garde militaire servirait à rehausser l'éclat de nos cérémonies et démonstrations religieuses et nationales.

En tout ceci, M. le Secrétaire, veuillez croire que nous avons pour but le progrès et l'avancement de notre belle association à laquelle nous sommes toujours dévoués et que nous désirons voir réussir dans son entreprise, belle, noble, grande et patriotique.

Votre tout dévoué,

J. A. DUHAMEL,
Sec.-Arch.,

Cercle Jeanne d'Arc, 53, Alliance Nationale.

CERCLE ST-JOSEPH, No 1.

M. le Président-Général de l'Alliance Nationale a bien voulu accepter l'invitation qui lui a été faite de présider les élections de ce Cercle — le premier dans l'ordre chronologique — qui de plus s'honore de compter M. H. Laporte au nombre de ses Membres. Inutile d'ajouter que le Cercle St-Joseph lui a fait une réception magnifique.

Après les élections des officiers, M. le Président-Général, adressa la parole aux sociétaires.

Il fit brièvement l'histoire de l'Alliance Nationale, démontra quel pas de géant avait fait notre Société depuis sa fondation, puis il fit part à ses auditeurs des grandes espérances qu'entretenaient les Membres du Conseil-Général pour l'avenir, si chacun dans la mesure de ses forces veut promouvoir les intérêts de cette Association destinée à devenir peut-être le château fort de notre nationalité.

Son discours fut couvert d'applaudissements et tous se sont séparés décidés de travailler ardemment et de placer leur Cercle à la tête de ses rivaux.

CERCLE MONT-ROYAL, No 2.

Au nombre des visiteurs qui ont assisté aux élections des officiers de ce Cercle, nous avons remarqué M. A. C. Décaré, Vice-Président-Général ; M. L. J. D. Papineau, Secrétaire-Général ; M. Jérémie Décaré, avocat et plusieurs membres du Cercle St-Henri, No 12, ayant à leur tête leur Président, M. W. Blanchard, et M. E. J. Hébert, Ex-Président.

Le Cercle Mont-Royal sous la présidence de M. le Vice-Président-Général, a réélu la plupart des anciens officiers. Un meilleur choix n'était pas possible et nous en avons la preuve dans la situation florissante du Cercle qui possède un capital de réserve de plus de \$900, avec un effectif de 150 membres.

De nombreux discours ont été prononcés et fortement applaudis jurant le cours de cette agréable séance.

CERCLE ST-PIERRE, No 8.

Les élections ont eu comme toujours un excellent résultat pour l'Alliance. La plupart des anciens officiers ont été réélus à l'unanimité des voix. C'est dire que le Cercle s'est donné des administrateurs dévoués et habiles.

Le plus grand Cercle de notre Association, le Cercle porte-drapeau, est décidé de se maintenir dans sa position, de ne pas perdre son titre glorieux.

Les élections ont eu lieu sous la présidence de M. L. J. D. Papineau, le Secrétaire-Général, qui a fait l'installation des officiers dans la même séance.

La partie la plus intéressante de la réunion a été le discours de notre vaillant confrère M. le Dr F. Jeannotte que nous nous faisons un plaisir et un devoir de reproduire dans ce numéro de la revue, pour l'avantage de tous nos confrères.

Le Dr Jeannotte a non seulement intéressé et charmé ses auditeurs par sa parole éloquente; mais il a de plus donné un bel exemple à ses confrères en leur inspirant le désir de l'imiter. Aussi, à cette même séance, MM. F. G. Crépeau, membre du Bureau Exécutif, et J. A. Migneault, Secrétaire-Financier, se sont inscrits comme conférenciers pour de prochaines séances. On veut s'instruire au Cercle St-Pierre.

Des amusements divers et bien goûtés ont clos la réunion.

CERCLE ST-CHARLES, No 10.

M. A. C. Déarcy, Vice-Président-Général, M. le Dr T. Cypriot, Médecin en Chef et M. J. Décarie, Membre du Conseil-Général ont assisté aux élections et à l'installation des officiers de ce Cercle.

Les distingués visiteurs ont prononcé des discours appropriés et ont soulevé l'enthousiasme.

Nous avons confiance dans les officiers que le Cercle vient de se donner et nous croyons qu'ils feront leur devoir avec zèle.

CERCLE HOHELAGA, No 29.

Ce Cercle a procédé à l'élection de ses officiers, le 9 décembre 1896, et la nouvelle administration qui, soit dit en passant, a un lien de parenté très rapproché avec l'ancienne, entend continuer l'œuvre si bien commencée.

Le Cercle Hochelaga fera certainement son devoir pendant l'année qui commence. Du moins c'est ce que tout le monde a affirmé à M. le Secrétaire-Général qui a fait l'installation des Officiers à la dernière séance du Cercle.

CERCLE JEANNE D'ARC, No 53.

Le Cercle favori de la jeunesse a eu comme toujours une magnifique assemblée le soir des élections qui ont eu lieu sous la Présidence de M. L. J. D. Papineau.

Après quelques mots bien pensés de notre Secrétaire-Général, M. J. Décarie, avocat, et membre du Conseil Général et du Cercle Dorval, qui assistait à la réunion a prononcé un très joli discours. Il a littéralement enthousiasmé cette vaillante jeunesse qui travaille sans relâche, qui ne mesure pas ses peines pour atteindre le but. Elle veut le progrès et le progrès l'accompagne.

Pour le démontrer il nous suffit de dire que dans cette même séance, cinq nouveaux membres ont été admis.

Après une intermission durant laquelle plusieurs morceaux de musique fort goûtés ont été rendus par l'orchestre du Cercle, on procéda à l'installation des officiers. Ceux-ci comme leurs aînés, sont pleins

d'ardeur et veulent à tout prix conduire leur Cercle à une victoire définitive dans le concours pour la bannière du Président-Général.

CERCLE BOURGET, No 79.

M. F. G. Crépeau, notre dévoué Directeur, a rapporté la meilleure impression de la séance du 10 décembre dernier, alors qu'il a présidé aux élections des officiers.

Le choix des nouveaux officiers est des plus heureux et nous donne lieu d'espérer que ce Cercle va poursuivre avec fermeté sa marche progressive.

Le Cercle Bourget compte des éléments de succès peu ordinaire et le résultat des dernières élections nous permet de croire qu'il va se faire là une brillante campagne de recrutement durant 1897.

Aux membres de l'Alliance

Grande Soirée Dramatique et Musicale, lundi le 18 Janvier courant, à la Salle Ste-Brigide, sous les auspices du Cercle Jeanne d'Arc.

Les acteurs, ainsi que les membres de l'orchestre et du chœur de chant sont tous membres du Cercle.

Prix d'entrée: Admission, 15 cents; Sièges Réservés, 25 cents.

Nous invitons les autres Cercles à assister à cette soirée, unique encore dans nos annales. En ce faisant ils contribueront au progrès d'un groupe de sociétaires qui fait l'admiration de tous.

ELECTIONS D'OFFICIERS.

Nous commençons ci-dessous la publication des rapports d'élections de Cercles qui nous ont été transmis jusqu'à ce jour. Nos confrères pourront facilement se convaincre que nos Cercles se sont encore donnés pour chefs cette année des hommes compétents, actifs et populaires, qui porteront haut et ferme le drapeau de l'Alliance Nationale.

CERCLE ST-JOSEPH, No 1.

Prés., J. L. Crevier; Vice-Prés., E. Lemire; Sec.-Arch., O. Bourdon, (réélu); Sec.-Fin., C. Dallaire, (réélu); Trés., A. B. Genand; Méd.-Ex., G. E. Larin, (réélu); Comm., A. Legault; Int., P. G. Lauzé.

Suggéré comme S. P. G.—J. B. A. Martin.

CERCLE MONT-ROYAL, No 2.

Prés., Alex. Montbriand, (réélu); Vice-Prés., Sim. Brais; Sec.-Arch., E. A. Grisé, (réélu); Sec.-Fin., S. Legault, (réélu); Trés., J. B. Trempe; Méd.-Ex., J. N. Laionde, (réélu); Comm., Alp. Labelle; Int., Jos. Montbriand.

Suggéré comme S. P. G.—H. Fauteux.

CERCLE DORVAL, No 4.

Prés., Ad. Laframboise; Vice-Prés., C. C. Déarcy; Sec.-Arch., R. B. Déarcy; Sec.-Fin., G. B. Déarcy, (réélu); Trés., Arth. St-Onge; Méd.-Ex., C. A. Valois; Comm., W. Quesnel; Int., Jos. Girard.

Suggéré comme S. P. G.—J. B. Lefebvre.

PARTIE OFFICIELLE

ETAT FINANCIER

Au 30 novembre 1896

CAISSE DE DOTATION

RECETTES

Balance au 30 Septembre 1896.	\$59,941.52
Produit des Contributions d'Octobre et Novembre 1896.	6,653.52
	\$66,595.04

D^eBOURSÉS

Par Caisse Générale, 5 %	332.68
“ Bénéficiaires de feu Vital Lefort	500.00
“ Bénéficiaires de feu Chs. Foucault	1,000.00
“ Bénéficiaires de feu D. Du- mouchel	1,000.00
“ Bénéfice d'invalidé de Urgel Rainville	500.00
“ Commission médical re-U. Rainville	22.00
Par balance au 30 novembre 1896	63,240.36
	\$66,595.04

RÉSUMÉ

Caisse Dotation. Excédant des recettes sur les déboursés.....	\$63,240.36
Caisse Générale. Excédant des recettes sur les déboursés.....	437.68
	\$63,678.04

PLACEMENT DES FOND.

Fabrique	\$ 5,700.00
Municipalité Scolaire.....	10,000.00
Prêts hypothécaires	37,400.00
La Banque Jacques-Cartier.....	10,343.98
	\$63,443.98

Cercles, etc.—Excédant des défi- cits sur les sur plus de remises effectuées.....	234.06
	\$63,678.04

En foi de quoi j'ai signé,

L. J. D. PAPINEAU,

Sec. Gén.

L'Alliance Nationale et feu Mgr Fabre

Une assemblée extraordinaire du Bureau Exécutif, convoquée par le Président-Général M. H. Laporte, a eu lieu jeudi après-midi, 31 décembre dernier.

Etaient présents MM. H. Laporte ; A. C. Décary ; S. Beaudin, C. R. ; J. Lambert, jr ; A. St-Cyr ; T. Cypihot ; F. G. Crépeau ; L. G. Lapointe ; J. R. Savignac et L. J. D. Papineau.

La résolution suivante a été adoptée à l'unanimité :

L'Alliance Nationale, dans la personne de Sa Grandeur Mgr Edouard Charles Fabre, ne perd pas seulement un premier pasteur bien aimé, mais encore un président honoraire dont la haute protection et les vives sympathies lui ont été si précieuses dans l'œuvre qu'elle poursuit. Aussi, est-ce avec une douleur véritable que cette société déplore le malheur qui, en frappant l'Eglise catholique du Canada, lui rappelle à elle-même tant de motifs de garder à l'illustre et pieux défunt une reconnaissance profonde et durable. En s'associant plus particulièrement au deuil des éminents prêtres qui furent plus directement les coopérateurs du saint prélat ainsi qu'à celui de sa vénérable mère, l'Alliance Nationale remplit un devoir dont le douloureux écho se fait sentir dans tous les cœurs de ses milliers de membres.

CAUTIONNEMENTS D'OFFICIERS

Le Président Général a accepté les cautionnements donnés en faveur du Conseil Général par les secrétaires-financiers et les trésoriers ci-après mentionnés, cautionnements approuvés par les Cercles aux dates suivantes :

Titulaires.	Fonctions.	Cercles.	d	Z	Approuvé par Cercles.
J. A. Vadebon- cœur	Trésorier	St-Joachim ..	92	16	nov. '96
Cél. Décoste.		St-Justine ..	58	29	" "
J. E. Guertin...	Sec.-Fin.	St-Casimir ..	82	14	déc. "
Th. F. rron....		Trésorier	"	"	"
L. T. Poitras...	Sec.-Fin.	St-Valier.....	20	16	" "
L. J. Tétreault.		"	St-Pie.....	68	20
C. A. Gauvreau.	"	Princeville..	32	27	" "

Bureau Exécutif

DÉCRET DU PREMIER DÉCEMBRE 1896

CAISSE D'ÉPARGNE DES CERCLES.

Le Bureau Exécutif décrète :

ART. 1.—Il est institué au Conseil Général une Caisse d'Épargne des Cercles, à laquelle seront versés les fonds déposés par ceux-ci, en vertu de l'article 225* des Statuts.

ART. 2.—Le Conseil Général accordera annuellement sur ces dépôts 4½% d'intérêt.

ART. 3.—Les dépôts et retraits de fonds ne pourront être d'une somme moindre de \$25.00 chacun, ou d'une somme multiple de celle-ci.

ART. 4.—Un avis préalable de quinze jours pourra être exigé pour le retrait ou le remboursement, dans un intervalle de trente jours, d'une somme excédant \$50.00.

ART. 5.—Les intérêts seront calculés d'après les méthodes suivies à cette fin dans les départements d'épargne des banques commerciales.

ART. 6.—Les frais se rattachant à la transmission des fonds pour dépôts, retraits ou remboursements d'iceux seront à la charge des Cercles.

En foi de quoi j'ai signé,

L. J. D. PAPINEAU,
Sec.-Gén.

* L'Article 225 se lit : " Les fonds sont déposés à intérêt dans une caisse d'épargne ou dans une autre institution incorporée. Le choix est déterminé à une assemblée dont a été motivé à été préalablement donné et sur le vote affirmatif des deux tiers au moins des personnes présentes et habiles à voter. Toutefois les Cercles peuvent faire des placements au Conseil Général, aux conditions déterminées par le Bureau Exécutif, sur la simple autorisation de la majorité des membres présents à une assemblée."

NOMINATIONS

SUBSTITUTS

Le Président Général a nommé comme ses substituts auprès des Cercles ci-après dénommés, les confrères dont les noms suivent :

L. J. R. Bellefeuille, Cercle St-Vincent ; J. B. Lefebvre, Cercle Dorval ; Ov. Corbeil, Cercle St-Charles ; A. H. Beaulieu, Cercle St-Elisabeth ; Flavien Lambert, Cercle Hochelaga ; M. Lefebvre, Cercle Salaberry ; Alex. Melançon, Cercle Montcalm ; J. B. A. Martin, Cercle St-Joseph ; J. M. Fournier, Cercle Jeanne d'Arc ; Pierre Gauthier, Cercle Bourget ; J. E. Lesage, Cercle St-Joachim ; G. Grégoire, Cercle Ste-Marie de la Beauce ; J. P. Tardivel, Cercle Champlain ; Hercule Fauteux, Cercle Mont-Royal ; N. A. Lepailleur, Cercle Jacques-Cartier ; J. E. Gagnon, Cercle Matane.

MÉDECINS-EXAMINATEURS

Le Médecin en Chef a ratifié la nomination faite par les Cercles ci-après, des médecins-examineurs suivants :

L. N. Delorme, Cercle St-Charles ; J. B. S. Lamoureux, Cercle St-Guillaume.

DÉCRET DU MÉDECIN EN CHEF.

HOTELIERS ET LEURS COMMIS.

1er décembre 1896.

Le Médecin en Chef,

Vu que la profession de débitant de liqueurs enivrantes expose ceux qui la pratique à des veilles habituelles très prolongées, à un régime de vie trop sédentaire et à d'autres abus préjudiciables à la santé ;

Vu le rapport du Bureau Médical sur la matière ;

Décrète, du consentement du Bureau Exécutif :

Article unique.—La profession de débitant de liqueurs enivrantes au verre et celle de commis servant au comptoir dans les débits de boissons seront réputées dangereuses, aux termes de l'article 9A des Statuts, à compter du 1er janvier 1897.

THÉO. CYPHOT, Médecin en Chef.

Le Bureau Exécutif, à sa séance du 1er décembre 1896, a adopté les propositions suivantes :

" 1°. Le décret ci-dessus du Médecin en Chef, en date de ce jour, est approuvé.

" 2°. Les demandes d'admission de la part des hoteliers et de leur commis, transmises au Bureau Exécutif pour approbation aux termes de l'article 7 des Statuts, devront être accompagnées (a) de l'examen médical du candidat et (b) d'un certificat signé par les officiers du Cercle attestant de sa parfaite sobriété et de sa bonne conduite."

L. J. D. PAPINEAU, Sec.-Gén.

Montréal, 20 décembre 1896.

Cartes de cercles

No 1—CERCLE ST-JOSEPH, Montréal

Substitut du Prés.-Gén., J. B. A. Martin, 72 St-Pierre ; Prés., J. L. Crevier, 809 St-Jacques ; Vice-Prés., E. Lemire, 367 Richmond ; Sec.-Arch., O. Bourdon, 201 Versailles ; Sec.-Fin., C. Dallaire, 2579 Notre-Dame ; Trés., A. B. Genand, 247 Richmond ; Méd.-Exm., G. E. Larin, 232 St-Antoine ; Comm., J. U. Lalonde, 207 Barré ; Int., F. G. Lauzé, 541a William. Réunions, 2e et 4e mercredis, sous-sol église St-Joseph.

No 2—CERCLE MONT-ROYAL, Cité de Ste-Cunégonde

S. P. G., H. Fauteux, 3174 Notre-Dame ; Prés., Alex. Montbriand, 345 Delisle ; Sec.-Arch., E. A. Griaé, 198 Richelieu ; Sec.-Fin., S. Legault, 164 Quésnel ; Méd.-Exm., J. U. Lalonde, 3156 Notre-Dame. Réunions, 2e et 4e jeudis, 8 hrs p. m., 45 Vinet.

No 3—CERCLE BEAUHARNOIS, Beauharnois

S. P. G., J. Deslauriers ; Prés., Alexis Doutre ; Sec.-Arch., P. Parent ; Sec.-Fin., André Leduc, jr ; Méd.-Exm., A. T. Côté. Réunions, 2e et 4e lundis, rue Ellice.

No 4—CERCLE DORVAL, Co. Jacques-Cartier

S. P. G., J. B. Lefebvre ; Prés., Adél. Laframboise ; Sec.-Arch., Rémi Décaray ; Sec.-Fin., Gervais Décaray ; Méd.-Exm., P. A. Va-lois (Lachine). Réunions, 2e vendredi, école Dorval.

No 5—CERCLE VILLE-MARIE, Montréal

S. P. G., F. X. Chadillon, 28 Dominion, Ste-Cunégonde ; Prés., Raoul Tourangeau, 25 Annie, St-Henri ; Sec.-Arch., J. N. Marcell, 1149 St-Jacques ; Sec.-Fin., Joseph Sawyer, 4057 St-Antoine, Westmount ; Méd.-Exm., S. J. Girard, 387 St-Antoine. Réunions, 2e et 4e mardis, Bâtisse Banque des Marchands d'Halifax, coin des Seigneurs et Notre-Dame.

No 6—SACRE-CŒUR, Montréal

S. P. G., Pierre Picard, 1046 Ontario ; Prés., M. Ferras, 483a Dorchester ; Sec.-Arch., A. Jolicoeur, 1088 Ontario ; Sec.-Fin., E. Bouthillier, 200 Amherst ; Méd.-Exm., L. J. Barolet, 1126 Ontario. Réunions, 2e et 4e mercredis, sous-sol église Sacré-Cœur.

No 7—CERCLE STE-ANNE DE BELLEVUE

S. P. G., Am. Chaurét ; prés., L. Michaud ; sec.-arch., M. O. Bezner ; sec.-fin., A. Lamarche ; méd.-exm., L. N. F. Cypriot. Réunions, 3e mercredis, 7½ p. m., salle M. O. Bezner.

No 8—CERCLE ST-PIERRE, Montréal

S. P. G., G. Brouillette, 106a Visitation ; prés., J. E. Clément, 363 Berri ; Sec.-Arch., T. Bénéard, 1082 St-André ; Sec.-Fin., J. A. Migeault, 97 Roy ; Méd.-Exm., F. Jeannotte, 805 Visitation. Réunions, salle Gareau, 119 Maisonneuve 2e et 4e mardis,

No 9—CERCLE STE-GENEVIEVE, Co Jacques-Cartier
S. P. G., Rvd J. Mallette; prés. J. B. Meloche; sec.-arch. Z. St-Pierre; sec.-fin., T. St-Pierre; méd.-exam., D. Ladouceur. Réunions, 1er mercredi, à 7 heures p. m., salle J. B. Meloche.

No 10—CERCLE ST-CHARLES, Montréal
S. P. G., O. Corbeil, 191 Centre; Sec.-Arch., N. Belsile, 12 Chateauguay; Sec.-Fin., Cha. Duquette, 210 Centre; Méd.-Exm., L. N. Delorme, M. D., 347 Centre. Réunions, 2e et 4e mercredis, salle St-Charles, rue Island.

No 12—CERCLE ST-HENRI, Cité de St-Henri
S. P. G., H. Dorion, Banque Jacques-Cartier; Prés., W. Blanchard, 136 Ste-Emélie; Sec.-Arch., J. E. Perras, 17 Agnès; Sec.-Fin., P. G. Poirier, 206 St-Ferdinand; Méd.-Exm., J. O. A. Archambault, 3597 Notre-Dame. Réunions, 2e et 4e jeudis, sous-sol du Collège St-Henri, No 1 St-Pierre.

No 13—CERCLE ST-JACQUES, Montréal
S. P. G., W. J. Wilson, 102 Dubord; Prés., Ars. Lavallée, 802 Amherst; Sec.-Arch., E. H. Godin, 30 St-Jacques; Sec.-Fin., J. E. Lafontaine, 802 Amherst; Méd.-Exam., P. F. Casgrain, 367 St-Denis. Réunions, dernier samedi du mois (après midi) au No 30 St-Jacques.

No 14—CERCLE ST-ANDRE, Acton Vale, Co Bagot
S. P. G., J. E. Marcille; Prés., L. Bourgeois; Sec.-Arch., J. M. Boudna; Sec.-Fin., J. E. Marcille; Méd.-Exm., F. H. Daigneault. Réunions, 1er et 3e dimanches, 7 hrs p. m., Hôtel de Ville.

No 16—CERCLE ST-MEDARD, Coteau, Co Soulanges
Rvd. J. A. Lippé, S. P. G.; Prés., Pierre Doucet; Sec.-Arch., H. R. Smith; Sec.-Fin., L. A. Dumesnil; Méd.-Exm., J. C. Prieur. Réunions, 4e vendredi chez M. P. Doucet.

No 17—CERCLE JOLIETTE, Joliette
S. P. G., A. Fontaine; Prés., P. Chevalier; Sec.-Arch., J. P. L. Ducharme; Sec.-Fin., J. A. Guilbault; Méd.-Exm., J. C. Bernard. Réunions, 2e et 4e jeudis, salle de l'Institut.

No 19—CERCLE STE-ELISABETH, Ste-Elisabeth
S. P. G., A. H. Beaulieu; prés. J. A. M. Gadoury; sec.-arch. R. H. Beaulieu; sec.-fin. J. N. E. Gelinus; méd.-exam. J. A. Magnan. Réunions, dernier mardi du mois, Ecole du Village.

No 20—CERCLE ST-VALIER, Québec
Rvd. A. Gauvreau, chapelain, S. P. G., H. Moisan, 578 St-Valier; Prés., F. Blouin, sr, 67 Boulevard Langelier; Sec.-arch., F. Blouin, jr, 563 St-Valier; Sec.-Fin., L. T. Poitras, 53 Ste-Hélène; Méd.-Exm., J. A. Marcoux, 628 St-Valier. Réunions, Salle Moisan rue St-Valier, 1er et 3e mercredis du mois.

No 21—CERCLE LAVAL, Québec
S. P. G., D. E. Fournier, 253 St-Joseph; prés., Jean Patoiné 250 St-Joseph; Sec.-Arch., E. Cloutier, 356 St-Jean; Sec.-Fin., J. Cloutier, 395 St-Jean; Méd.-Exm., J. Guérand; Réunions, 1er et 3e jeudis à 8 heures p. m., Salle Patoiné, 250 St-Joseph.

No 22—CERCLE ST-STANISLAS, Co Beauharnois
S. P. G. et S. F., J. T. Mollere; prés., F. Cardinal; sec.-arch., Geo. Berault; méd.-exam., J. B. Jasmijn. Assemblées, dernier vendredi.

No 24—NOTRE-DAME DE LA GARDE, I. Perrot, Co Vaudreuil
S. P. G., Rvd. J. M. Duhamel, curé; Prés., A. Lalonde; Sec. Arch., W. Pilon; Sec.-Fin., J. Daoust; Méd.-Exm., L. N. F. Cypriot, (Ste-Anne de Bellevue). Réunions, 3e jeudi du mois, salle Municipale.

No 25—CERCLE LAROCQUE, Sherbrooke
S. P. G., C. H. Langlois; prés. Rvd. J. E. Lefebvre, curé, Sherbrooke-Est; Sec.-arch., E. Charretier; Sec.-Fin., T. Bélanger; Méd.-Exm., P. Pelletier. Réunions, 215 rue Wellington.

No 26—CERCLE ST-LOUIS DE TERREBONNE
S. P. G., P. Joubert; Prés., J. Oumet; Sec.-Arch., J. R. Deschambault; Sec.-Fin. et Méd.-Ex., Ed. Roy.

No 27—CERCLE STE-THERESE, Co Terrebonne
S. P. G., J. A. Monette dit Boismenu; prés., J. A. Duquette; Sec.-arch., H. Caron; Sec.-Fin., Ovide Forget; Méd.-Exm., S. Desjardins. Réunions, dernier dimanche, salle I. Mathieu, 330 hrs p. m.

No 28—CERCLE ST-MARTIN, St-Martin
S. P. G., C. A. Descary, Bord à Plouffe; prés., J. L. Allard; sec.-arch., Jos. Brabant; sec.-fin., P. G. Descotes; méd.-exam., A. E. Lecavalier. Réunions, 2e et 4e dimanches du mois à 11½ hrs a. m.

No 29—CERCLE HOCHELAGA, Montréal
S. P. G., F. Lambert, 90 Déséry; prés., J. H. Garceau, 168 Déséry; Sec.-Arch., C. Dignard, 208 Déséry; Sec.-Fin., W. Desjardins, 211 Déséry; Méd.-Exm., J. H. Garceau, 168 Déséry. Réunions, 2e et 4e mercredis, école des garçons.

No 30—CERCLE MASCOUCHE, Co L'Assomption
Prés.-Hon. Rvd. L. J. Louzon, curé; S. P. G., J. O. Poitras; Prés., J. I. Brien; Sec.-Arch., J. P. Lamarque; Sec.-Fin., Arth. Vaillancourt; Méd.-Exm., J. O. Poitras. Réunions, dernier mardi du mois.

No 31—CERCLE MONTCALM, St-Jacques, Co Montcalm
S. P. G., Alex. Melançon; prés., A. Dugas; Sec.-arch., M. Granger, N. P.; Sec.-Fin., W. Dugas; Méd.-Exm., E. G. Courteau. Réunions, dernier dimanche après vêpres à la salle publique.

No 32—CERCLE PRINCEVILLE, Stanfold, Co Arthabaska
1er Prés. Hon., Rvd. A. Desaulniers; 2e Prés. Hon., Rvd. C. F. Baillargeon; S. P. G., G. P. Nadeau; Prés., F. E. Poltras; Sec.-arch., C. A. Gauvreau, N. P.; Sec.-Fin., J. Duchesnay; Méd.-Exm., Dr P. A. Brassard. Réunions, dernier dimanche du mois, après v'pres.

No 33—CERCLE ST-IGNACE, Coteau du Lac, Co Soulanges
S. P. G., Nap. St. Amour; Prés., Denis Martin; Sec.-arch., J. A. Major; Sec.-Fin., Alb. Dauth; Méd.-Exm., Hy. Dauth. Réunions, dernier dimanche du mois, à 3 hr. p. m. Salle publique.

No 34—CERCLE SALABERRY, Valleyfield
S. P. G., M. Lefebvre, M. D.; Prés., Th. Préfontaine, jr.; Sec.-arch., M. Chate!; Sec.-Fin., Henri Lefebvre; Méd.-Exm., J. T. A. Gauthier. Réunions, 2e et 4e dimanche, salle Monette, rue Ste-Cécile.

No 35—CERCLE ST-PAUL, Co Hochelaga
S. P. G., Ev. Desparois; Prés., M. J. Godin; Sec.-Arch., G. St-Germain; Sec.-Fin., M. Joloin; Méd.-Exm., Dr H. Roy. Réunions, dernier mardi, sous-sol de l'Église.

No 37—CERCLE CONTRECEUR, Co Verchères
S. P. G. et Méd.-Exam., J. A. Trempe Prés., A. E. Gervais; Sec.-Arch., Jos. Giard; Sec.-Fin., I. E. Charrou. Réunions, 2e et 4e vendredis, manufacture A. Gervais.

No 38—CERCLE STE-JULIENNE, Co Montcalm
S. P. G., Rév. A. Viau; Prés., A. E. Thilaudreau; Sec.-arch., L. Ethier; Sec.-Fin., G. A. Archambault; Méd.-Exm., M. Larose de St-Esprit. Réunions, 4e dimanche, bureau d'Enregistrement.

No 39—CERCLE MASKINGONE, Maskinongé
S. P. G. et Méd.-Exam., Ls. Th. Caron; Prés., L. G. A. Saucier; Sec.-Arch., U. Lessard; Sec.-Fin., J. B. Er. Magnan. Réunions, le dernier mardi du mois, école No 2 du village.

No 40—CERCLE PAPINEAUVILLE, Co Ottawa
S. P. G., Henri Bourassa. Prés., L. N. Desjardins; Sec.-Arch., J. H. A. Lauzon; Sec.-Fin., A. S. Lauzon; Méd.-Exm., Dr E. Mackay.

No 41—CERCLE ST-FELIX, St-Félix de Valois, Co Joliette
S. P. G., Noé Gravel; Prés. et Méd.-Exam., G. DesRosières; Sec.-Arch., H. Ducharme; Sec.-Fin., H. Lavallée. Réunions, dernier dimanche du mois, chez Dr DesRosières.

No 42—CERCLE ST-VINCENT, Montréal
S. P. G., L. J. R. Bellefeuille, 239 Dufresne; prés., Anatole Lachapelle, 164 Berri; sec.-arch., H. Paquet, 164 Fullum; sec.-fin., J. E. Lachapelle, 714 Ste-Catherine; méd.-exam., F. Leflès, 751 Ste-Catherine. Réunions, dernier jeudi, salle Frontenac, rue Notre-Dame.

No 44—CERCLE ST-LOUIS, Montréal
S. P. G., Jos. Contant, 1475 Notre-Dame prés., Jos. Lambert, 357 Berri; sec.-arch., E. Dumont, 702 Amherst; sec.-fin., J. V. Vaudreuil, 697 Berri; méd.-exam., G. T. Moreau, 858 St-Denis. Réunions, 1er et 3e mercredis du mois, No 502 Cadieux.

No 45—CERCLE STE-MARTINE, Co Chateauguay
S. P. G., Ed. McGowan; prés., I. Laberge; sec.-arch., A. McGowan; sec.-fin., H. Prud'homme; méd.-exam., T. A. Demers. Réunions, dernier samedi du mois.

No 46—CERCLE RIGAUD, Co Vaudreuil
S. P. G., J. H. Bastien; prés., Rvd. N. E. Demers, p'tre, curé; Sec.-arch., A. Bélanger; Sec.-Fin., Jules A. Desjardins; méd.-exam., J. H. Bastien. Réunions, le dernier dimanche du mois au bureau de Jules A. Desjardins.

No 47—ST-EPHREM, Co Bagot
S. P. G., David Lemay; Prés., A. Gauthier; Sec.-arch., P. Fafard; Sec.-Fin., D. Chicoine. Réunions, 1er et 3e mercredis, le soir.

No 50—ST-GUILLAUME, Co Yamaska
S. P. G., M. Ovide Martin; prés., A. J. Allaire; sec.-arch., D. Gauthier; sec.-fin., L. D. T. Vanasse; méd.-exam., J. B. S. Lamoureux. Réunions: 3e dimanche, à 7 heures du soir, salle Millette.

No 51—CERCLE YAMASKA, Co Yamaska
S. P. G., E. Roberge; prés., R. P. Parenteau; Sec.-arch., Willie Lassalle; Sec.-Fin., La. Veronneau, N. P.; Méd.-Exm., P. Bergeron. Réunions, le dernier samedi du mois, salle de M. L. A. Plante.

No 53—CERCLE JEANNE D'ARC, Montréal
S. P. G., J. M. Fournier, 146 Lagachetière; prés., Louis Courtois, 112 Maisonneuve; sec.-arch., J. N. Duhamel, 123 Victation; sec.-fin., A. Bergeron, 4 Victation; méd.-exam., C. A. Daigle, 96 Victation. Réunions, 1er et 3e lundi, Salle St-Pierre, 1079 de Montigny.